

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2022-110

PUBLIÉ LE 4 AOÛT 2022

Sommaire

26_DDFIP_ Direction Départementale des Finances Publiques /

26-2022-01-01-00004 - Délégation de signature Agents PCE Nord Drôme 01
01 2022 (1 page)

Page 3

26-2022-08-04-00002 - Délégation de signature PCE Nord Drôme Intérim
Congés 2022 (1 page)

Page 5

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2022-01-01-00004

Délégation de signature Agents PCE Nord Drôme
01 01 2022

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

La responsable du Pôle Contrôle Expertise NORD DROME

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) Dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des Finances publiques désignés ci après :

Nom prénom
CHOLLEY Laurent
DESTEFANO NADINE
JAVELAS JULIETTA
LETROTEUR STEPHANIE
NOWACZYK DELPHINE
PUISERVERT AURELIE

2°) Dans la limite de 10 000 € aux contrôleurs des Finances publiques désignés ci après ;

Nom prénom
DEGLIN JOELLE
TEYSSEIRE THIERRY

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Drôme.

A Valence, le 1/01/2022
La responsable du Pôle Contrôle Expertise,
Cécile PANSU

26_DDFIP_ Direction Départementale des
Finances Publiques

26-2022-08-04-00002

Délégation de signature PCE Nord Drôme
Intérim Congés 2022

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

La responsable du Pôle Contrôle Expertise NORD DROME

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à Mme Nadine DESTEFANO, Inspectrice des finances publiques, Inspectrice des finances publiques, à l'effet de signer :

- les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000€ par demande ;
- les décisions sur les demandes de restitutions de crédit d'impôt dans la limite de 100 000€.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Drôme.

A Valence, le 04 août 2022
La responsable du Pôle Contrôle Expertise,
Cécile PANSU

